

## **Mutation Comptable PCGC/OHADA et Qualité de l'information financière dans les entreprises Publiques en RD Congo**

### **PCGC/OHADA Accounting Transformation and Quality of Financial Information in Public Enterprises in DR Congo**

**NGONGO MPOSHI François**

Doctorant

Faculté des sciences Economiques et de Gestion

Université d'Abomey Calavi

Laboratoire de recherche sur les performances et Développement des organisations du Bénin

**CHANHOUN Maxime José**

Professeur chercheur

Faculté des sciences Economiques et de Gestion

Université d'Abomey Calavi

Laboratoire de recherche sur les performances et Développement des organisations du Bénin

**Date de soumission :** 09/05/2024

**Date d'acceptation :** 18/06/2024

**Pour citer cet article :**

NGONGO MPOSHI F& CHANHOUN M (2024) « Mutation comptable PCGC/OHADA et Qualité de l'information financière dans les entreprises publiques en RD Congo ».Revue du contrôle de la comptabilité et de l'Audit «Volume 8: Numéro 2» pp : 103- 126

## Résumé

L'Objectif de cette recherche est de comprendre la portée de la mutation comptable sur la production d'une information financière de qualité. Pour ce faire, nous avons opté pour une posture épistémologique interprétativiste adossée sur une démarche qualitative inductive. A l'aide d'un guide d'entretien, nous avons réalisé les entretiens semi-directifs auprès de dix (10) gestionnaires financiers des entreprises publiques en RD Congo. Les données collectées, ont fait l'objet d'une analyse de contenu et automatisée à l'aide du logiciel Nvivo 10. Il ressort de ces analyses que la mutation comptable PCGC/OHADA contribuerait à l'amélioration de la qualité de l'information financière dans les entreprises publiques en RD Congo. Ce qui interpelle les gestionnaires des entreprises publiques d'une part et le conseil permanent de la comptabilité au Congo d'autre part de veiller véritablement à l'applicabilité stricte du SYSCOHADA pour une information financière de qualité. Car la mutation comptable PCGC/OHADA s'implémente avec beaucoup des difficultés dans les entreprises publiques en RD Congo surtout lors des travaux d'inventaires.

**Mots clés :** Mutation Comptable ; Qualité d'états Financiers ; information financière ; SYSCOHADA ; et Entreprises Publiques.

## Abstract

The objective of this research is to understand the impact of the accounting change on the production of quality financial information. To do this, we have opted for an interpretative epistemological posture based on an inductive qualitative approach. Using an interview guide, we conducted semi-structured interviews with ten (10) financial managers of public companies in DR Congo. The data collected was subject to content analysis and automated using the Nvivo 10 software. These analyses show that the PCGC/OHADA accounting change contributes to the improvement of the quality of financial information in public companies in DR Congo. This calls on the managers of public companies on the one hand and the Permanent Council of Accounting in Congo on the other hand to truly ensure the strict applicability of SYSCOHADA for quality financial information. Because the PCGC/OHADA accounting mutation is implemented with great difficulty in public companies in DR Congo, especially during inventory work.

**Keywords:** Accounting transfer; Quality of Financial Statements; financial information; SYSCOHADA; and Public Enterprises.

## INTRODUCTION

En premier, suite à l'évolution constante du monde des affaires les professionnels comptables doivent affirmer davantage leur position dans un environnement économique de plus en plus complexe et exigeant (Kermouni&Al, 2023) . En épilogue dans l'OHADA, le dispositif de normalisation présente les principaux trait suivants : une normalisation interétatique par un comité d'experts, placé sous la tutelle des pouvoirs publics ; une normalisation à partir d'un plan comptable qui inclut un cadre conceptuel explicite ; le plan comptable est une annexe à la loi comptable (Kouame, 2023). Pourtant, la qualité de l'information comptable et financière, produite et utilisée dans les prises de décisions de gestion des organisations en général et celles d'Afrique en particulier est à l'origine de la faible performance des organisations du secteur hospitalier (Houkou&Al, 2022). Bien plus, l'investissement étranger reste la stratégie des pays développés et émergents, ils sont passés de plus de 5% du PIB en 2022 à environ 25% en 2009 (Gonné&Al, 2021) de façon assez naturelle aujourd'hui, la mondialisation des entreprises et des marchés financiers a mis en lumière ce que l'on appelle aujourd'hui la normalisation comptable internationale. Cette dernière a vu le jour depuis l'initiative d'Henry Benson de ressembler de nombreux pays à travers le monde pour préparer un noyau de normes comptables qu'il serait possible d'appliquer globalement, ou du moins par les pays ayant participé à leurs élaborations (Issam, 2020). Par ailleurs, dans le contexte d'espace juridique OHADA, la comptabilité prend une nouvelle dimension et constitue un précieux instrument de preuve dans les transactions commerciales, la bonne information est une contrainte organisationnelle, et l'organisation de la fonction comptable permet d'apprécier les processus de traitement comptable et de produire une information fiable, régulière et dans le délai (Fossi&Al, 2020). En ce qui poursuit, les processus d'adoption de textes relatifs à l'activité de finance islamique y compris le cadre comptable dans UEMOA est une nécessité pour le développement dans la zone (Madou, 2020) .à l'instar d'autres pays Africains et du monde, la présente réforme du système comptable OHADA dans les pays d'espace Africains vise à favoriser les entrepreneurs à situer sur le même diapason d'informations financières, présentation des documents financiers, et aussi de la déclaration statistique et fiscale en vue d'attirer les investisseurs. Ce pour quoi un cadre comptable au monde qui nécessite l'inclusion des parties prenantes pour améliorer la qualité de l'information financière serait important. Car les états financiers sont des documents de synthèse qui fournissent des informations importantes à l'entreprise pour la prise des décisions de gestion et aux organismes habilités à utiliser ces informations pour

d'autres analyses au niveau national et international (MVOGO, 2021). Dans la même pensée, cet effort de normalisation s'est rapidement répandu dans les autres Etats et /ou régions du monde. Les pays africains ne sont pas restés en marge de cette tendance. Poussés par l'émergence de la concurrence dans le monde des affaires, beaucoup d'entre eux ont mité vers OCAM et OHADA (Murhula&Al, 2021). C'est ainsi que la vulgarisation et la promotion des normes comptables internationale en Afrique s'imposent comme nécessité dans un contexte économique mondial libéralisé, où seules les entreprises compétitives tireront leurs épingles du jeu. Bien que l'Afrique ne représente qu'à peine 2% des échanges mondiaux, l'adaptation à la nouvelle donne s'avère un impératif. En effet avec la mondialisation des marchés et l'adoption des normes comptables internationale (IFRS) par, de plus en plus, des pays dans le monde, il semble approprier d'étudier les réalités et normes IFRS en Afrique, notamment dans les pays appartenant à l'espace OHADA (Moussa, 2020). Depuis plusieurs décennies au monde entier il n'existait pas un plan comptable unique auquel les entreprises devraient s'imprégner du modèle, compte tenu de la politique comptable de plusieurs pays au monde en général et en Afrique en particulier. Aujourd'hui, les pays de l'Europe ont adopté ce nouveau référentiel y compris la France qui est l'un des principaux promoteurs de l'OHADA et qui, à travers une coopération fructueuse, a toujours influencé l'élaboration des normes dans la plupart des pays membres (Feudjo, 2010). En Belgique, il existe un plan comptable général susceptible de présenter les états financiers pour donner les informations financières capables d'orienter les investisseurs de prendre leurs décisions, or c'est depuis 1980 que les entreprises exercent leurs métiers avec la conformité aux normes comptables internationales (Vandernoot, 2013). Dans le contexte des pays d'espace OHADA en général, s'intéressent particulièrement au mariage du SYSCOHADA-IAS /IFRS malgré les enjeux de celle-ci selon l'AFD 90% des personnes actives au Cameroun et au Sénégal, 80% en Afrique du sud, 50% en Ethiopie et moins de 40% au Maroc sont dans le secteur informel où prédominent les organisations individualisées sans comptabilité formelle. Dans le même sens après 4 ans, le Cameroun a évolué de 20% soit 70% d'entreprises évoluent sans comptes formels, même parmi celles qui ont une comptabilité formelle seulement 13% déposent une déclaration statistique Fiscale (Temomo&Al, 2023). C'est dans ce contexte que les entreprises des pays membres de l'OHADA semblent donc favoriser la mise en œuvre des principes comptables reconnus par l'organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des Affaires (OHADA), notamment le principe de transparence et le principe de pertinence partagée. La transparence en question ici concerne davantage la qualité de l'information financière transmise aux tiers externes. (Bampoky, 2017).

Par ailleurs, Dans le contexte du Bénin, le SYSCOHADA Révisé a été adopté en même temps que les autres pays membres de l'OHADA. Mais il reste à comprendre l'utilisation que font les micros très petites, petites et moyennes entreprises béninoises des informations comptables issues de l'adoption de cet outil de gestion dans un environnement où l'informel est prédominant. Par ailleurs, l'introduction d'un nouveau cadre comptable pourrait éventuellement apporter des améliorations en matière de qualité des informations fournies par le système d'informations pour la gestion de l'entreprise, et l'adoption d'un nouveau référentiel ne doit pas être une panacée, mais doit répondre aux réalités socio-économiques des pays (Zinsou&Al, 2021). Dans le même contexte, le Maroc ne peut pas rester en dehors des profondes mutations qu'a connues l'économie mondiale, il a doté son secteur bancaire un cadre de comptabilité et d'informations financière conforme aux standards internationaux (Abdelmajid&Abdelghani, 2021). De ce fait, la littérature existant sur l'analyse de la pertinence des chiffres comptables est dans la grande majorité anglo-saxonne et francophone, et centrée sur les entreprises cotées, dans le contexte du Cameroun par exemple, elle représente près de 98% (Kadouamai, 2016). La présentation des états financiers est faiblement ou presque pas convoquée par le TPE pour justifier la non-production des états financiers, a contrario, 63,6% de TPE camerounaises estiment que si elles ne produisent pas les états financiers, c'est à cause de l'ignorance de leur importance et de l'inexistence de leur demande par leurs utilisateurs (Mvogo, 2020). Également, les difficultés d'implantation du SYSCOHADA Révisé sont de 11.11% dans les implémentations de change comme relatent les opérateurs économiques suite à son inspiration des normes IAS/IFRS (Wandji, 2021). Il importe de préciser que le tissu productif (économique) camerounais est marqué par la prédominance des PME, qui représente 99,8% des entreprises et constituent la source principale des recettes fiscales et douanières. Cet état de fait confère ainsi aux PME une position stratégique, en ce sens qu'elles participent à hauteur de 36% à la formation du produit intérieur brut ( PIB) du pays, seulement 18,7% d'entreprises tiennent une comptabilité financière formelle. (Ngongang&Ngoe, 2021). Dans le contexte de la RD Congo, la réflexion considère d'une part les divers arguments soutenus pour s'opposer à l'adhésion de la RDC à l'OHADA, l'adhésion ne devant pas, vu le climat du monde des affaires, devenir un fardeau pour le pays qui ne pourrait pas mener à bien les réformes nécessaires (Inès, 2010). Pourtant, la mutation comptable PCGC/OHADA s'implémente avec difficultés en contexte congolaise. Ces difficultés sont plus ressenties lors des travaux d'inventaire dans la tenue quotidienne des livres comptables. (Kamavuako, 2021). C'est ainsi qu'actuellement en RD Congo, depuis 1960 après l'indépendance que le conseil permanent de

la comptabilité au Congo (CPCC) adoptait une mutation comptable vers le plan comptable général congolais (PCGC) avec des comptes appropriés pour la tenue de la comptabilité, la mutation des systèmes d'informations comptables inscrite dans cette évolution favorise les entreprises à s'adapter et donner l'image fidèle des états financiers. Compte tenu d'ampleurs politiques et attirer les investisseurs étrangers, pour plus d'intégration sur le plan international, le conseil permanent de la comptabilité au Congo (CPCC) adopte une mutation comptable le 13 juillet 2012 vers le système comptable de l'organisation pour l'harmonisation en Afrique de droit des affaires (SYSCOHADA). Aux vu de tous ces prismes qui précèdent, observant les difficultés liées à la production d'une information financière de qualité par les entreprises publiques congolaises, nombreux sont dans la littérature concentrée sur la mutation comptable du PCGC vers OHADA. Rare sont ceux qui se sont intéresser à l'amélioration de la qualité d'informations financières dans les entreprises publiques. Pourtant la qualité de l'information financière doit obéir aux principes de pertinence ; fidélité ; fiabilité et transparence, ainsi que le rôle de la comparabilité des états financiers au niveau international, sur la qualité de l'information financière transmise aux tiers externes, ou la mutation comptable PCGC/OHADA pourrait jouer un rôle important contre cette présentation des états financiers grâce à sa présentation simpliste, et par conséquent améliorer la qualité de l'information financière. Dans ce contexte, la mutation comptable vers ce plan compétitif joue un rôle permettant une contribution positive sur l'amélioration de la qualité de l'information financière et à la compétitivité des entreprises publiques en RD Congo avec les investisseurs étrangers. Ces faits montrent à suffisance que la mutation comptable vers le système comptable OHADA reste d'actualité en RD Congo. Or En république démocratique du Congo (RDC) le SYSCOHADA a pris officiellement la place du plan comptable général Congolais (PCGC) le 12 Septembre 2012 pendant que le conseil permanent de la comptabilité au Congo s'activait à travers différentes initiatives des formations, et de sensibilisation pour parvenir à une mise en place d'un référentiel convergeant directement vers les normes IFRS. Il y aurait nécessité des beaucoup des travaux préalables en amont : Conférences, séminaires, travail, mémoires des étudiants conduisant à un avis technique, amenant le débat au cœur de la question avant de passer du PCGC au SYSCOHADA (Kamavuako&Al, 2020). Presque plus de 10 ans durant que la RD Congo avait muté vers OHADA, or quelle que soit cette mutation les entreprises publiques congolaises sont toujours confrontées au problème de la production d'une information financière de qualité, cette problématique laisse croire que la mutation comptable PCGC-OHADA se réalise avec des difficultés. Pourtant avec cette adhésion tardive de la

république démocratique du Congo à l'espace OHADA, il s'est posé le problème de vulgarisation à grande échelle et d'appropriation de l'ancien acte par les différents utilisateurs. Avec la révision de l'ancien acte menant vers les IFRS, les mêmes problèmes se posent encore avec acuité. Dans le souci de faciliter l'appropriation du nouvel acte comptable OHADA (Mbumba&Nzila, 2022). Ce pour quoi, la problématique qui nous occupe ici est qu'il devient dès lors impérieux de s'intéresser sur la façon dont les entreprises publiques congolaises s'adaptent aux évolutions de la normalisation comptable OHADA, sur la manière dont elles abordent en conséquence les nouvelles pratiques de la comptabilité pour présenter et exploiter leur état financier. De cette problématique énoncée découle la question principale de cette recherche doctorale, ainsi formulée de la manière suivante : **Comment la mutation comptable PCGC/OHADA contribue-t-elle à l'amélioration de la qualité de l'information financière dans les entreprises publiques en RD Congo ?** Pour répondre à cette question de recherche, avons opté une posture épistémologique interprétativiste adossée sur une démarche qualitative inductive. A l'aide d'un guide d'entretien, nous avons réalisé les entretiens semi-directifs auprès de dix (10) gestionnaires financiers des entreprises publiques en RD Congo. Les données collectées, ont fait l'objet d'une analyse de contenu et automatisée à l'aide du logiciel Nvivo 10. Hormis cette introduction et la conclusion, la présente étude sera subdivisée en deux (2) grandes parties, dont la première traite de la revue de littérature et choix méthodologique de la recherche et la seconde qui traite des résultats et les implications managériales.

## 1. REVUE DE LA LITTERATURE ET CHOIX METHODOLOGIQUE

### 1.1 REVUE DE LA LITTERATURE

Sur le plan empirique, plusieurs controverses entre auteurs existent à travers des études d'expériences internationales sur la mutation d'un plan comptable et qualité d'informations financières produite au sein des entreprises. L'examen de la littérature relative à cette dissertation présente des débats similaires parfois voire même contradictoires autour des facteurs explicatifs. D'une part, plusieurs auteurs émettent des doutes qu'une mutation comptable vers un plan comptable universel ou mondial harmonisé ne peut en aucun cas améliorer la qualité de l'information financière :

(Geneviève, 1999) qui selon elle, la normalisation comptable française a eu une influence forte sur le processus de normalisation dans de nombreux pays surtout d'Afrique francophone au cours des décennies précédentes. Après les indépendances, la poursuite des relations de la France avec les pays concernés, notamment dans le domaine de la normalisation comptable, a

fait que les processus respectifs de la normalisation ne peuvent être examinés indépendamment les uns et les autres. Sans doute, le contexte économique social et politique de l'après les indépendances des pays d'Afrique francophones n'a largement en aucun cas influencé les processus de normalisation comptable, car la normalisation d'un plan comptable général dans un pays d'Afrique francophone reste un instrument dicté par les législateurs des pays en développement tels est le cas du plan comptable de l'organisation pour l'harmonisation en Afrique des droits des affaires.

Les travaux de (Toko, 2011). Le franc CFA et le système comptable OHADA reste les deux (2) instruments ou outils de domination et non de développement économique, ces instruments servent à la domination des économies africaines à travers l'orientation du système productif et la collecte de la valeur ajoutée. Il ressort clairement sous certaines conditions, qu'il est opportun de chercher à transformer ces instruments de domination en instrument de développement des économies africaines.

Les travaux effectués de (Mayimbi, 2020). Démontrent que la mutation comptable PCGC-OHADA dans les écoles secondaires de la RD Congo, s'implémente encore toujours avec beaucoup des difficultés. Bien plus son caractère d'imposition et obligatoire prôné par le conseil permanent de la comptabilité au Congo pour améliorer le climat des affaires et attirer les investisseurs étrangers. Sous ces conditions, il convient de noter que plusieurs pays occidentaux, après les indépendances des pays africains cherchent toujours à contrôler les économies de ces derniers. Ce pourquoi pour y parvenir, ils utilisent très souvent parfois la normalisation du système comptable général comme voie de sortie.

D'autre part, par contre plusieurs auteurs insistent sur l'avantage d'une mutation comptable d'un plan comptable global harmonisé pour améliorer la qualité de l'information financière au sein des entreprises, c'est le cas entre autres de :

(Waffeu, 2021). Il rappelle globalement que la convergence du SYSCOHADA révisé vers les normes internationales n'est pratiquement pas une exigence. Cependant, l'évolution de l'ensemble des normes Africaines vers les normes internationales deviendra progressivement une exigence pour l'Afrique. Qui essaie continuellement de se mettre au même niveau que les autres pays entrent dans la danse et commence à manifester un intérêt croissant pour ces normes. La convergence du SYSCOHADA révisé vers les normes internationales offre l'opportunité de mettre en avant l'expertise Africaine qui est jusqu'ici méconnue du monde anglo-saxon. De leur part, (Tatsi, 2022). Insistent dans leurs travaux sur les innovations comptables du



SYSCOHADA qui permettent la production et la communication d'une information comptable et financière plus pertinente pour les utilisateurs.

(TOSSAVI, 2013) Dont leurs travaux prônent que l'insertion de l'OHADA en RD Congo, est un formidable atout pour la sécurisation des investissements dont elle a besoin pour enfin profiter des retombées qui seront dégagées de l'exploitation et écologique, de ses énormes richesses minières et naturelles. Outre l'amélioration du climat des affaires, l'adhésion de la RD Congo à l'OHADA renforcera l'attractivité et satisfera l'objectif d'intégration régionale. De son côté, (Murhula, 2021) insiste sur l'appropriation du SYSCOHADA dans les PME en RD Congo, étant un système comptable harmonieux et attractif que ce pays a connu par rapport au système comptable congolais.

(Mungunano, 2020) insiste sur l'adaptation du système comptable OHADA après mutation comptable PCGC-OHADA, étant donné que c'est l'un des systèmes comptables où le changement est intervenu dans le monde des affaires avec l'introduction d'un système comptable uniforme. Ce système remplace plusieurs différents plans comptables variant selon les pays. Ce pour quoi la nécessité de s'adapter aux nouvelles techniques de la tenue comptable du nouveau système s'avère indispensables pour les élèves en tant que futurs comptables et économistes en vue de s'épanouir dans l'espace comptable OHADA. Bampoky (2019). Une histoire exhaustive de la normalisation comptable africaine, comorienne, malgache et mauricienne n'est jusque-là pas établie pour permettre de faire la synthèse de toutes les difficultés passées et actuelles qui en découlent et de proposer les conditions d'un normalisateur comptable adapté et accompagnant le développement des États membres de l'OHADA. Suivant une chronologie synthétisant les faits historiques majeurs à la base de l'absence d'une doctrine comptable qui émane des réalités du terrain de l'OHADA, les autorités compétentes sont largement interpellés sur la question.

Pour (Bakhoum, 2011) de son côté, décrète pourquoi une absence d'uniformisation dans ce domaine à l'heure où on tend vers une régionalisation des politiques de la concurrence dans les pays en développement, et notamment en Afrique ? Une politique régionale de la concurrence contribuerait-elle à l'atteinte des objectifs de l'OHADA, notamment l'harmonisation du droit des affaires, la promotion et la sécurisation de l'investissement et la mise en place d'un droit simple, moderne et adapté ?

Les comportements des pays émergents à l'heure actuelle suscitent des dislocations entre pays Africains dont un cadre référentiel conforme entre ces pays n'existe pas. Et pourtant un cadre

comptable tel est le cas de l'OHADA devrait être uniforme pour permettre les pays africains de parler même langage en vue non seulement de l'intégration régionale mais aussi favoriser les investissements entre eux. Ce pour quoi certains des pays Africains estiment que ce fameux plan comptable OHADA n'est qu'un instrument qui divise parfois les pays Africains qui jusqu'à ici aucun cadre comptable uniforme n'y existent.

Christine Noël (Noël, 2010). De son côté, Le normalisateur comptable devrait chercher à promouvoir les règles favorisant la meilleure information possible des parties prenantes. Pourtant, les finalités affichées de la normalisation comptable internationale, telle la transparence de l'information financière et l'efficacité des marchés, semblent difficilement compatibles avec une vision du normalisateur comptable en tant qu'adjudicateur de conflits d'intérêts entre des groupes de pression. C'est pourquoi la normalisation d'un cadre comptable apparaît donc ici comme un processus politique entre Etat dont leurs comportements sont de renforcer les Etats forts par rapport aux Etats faibles, tel est le cas des pays Africains avec l'adoption du plan comptable OHADA.

D'autre part pour ceux qui estiment que la mutation comptable vers OHADA, reste un instrument d'émergence et attractifs des parties externes c'est entre autres :

Roger feudjo (2010). Perçoit la nécessité de muter vers le système comptable OHADA en insistant que, le système comptable des pays africains a été toujours le reflet de leur histoire politique et économique. Dans le cas singulier des pays francophones, la France à travers sa position dominante dans les relations économiques et politiques, a toujours influencé l'adoption des normes comptables. Or d'une manière générale, la normalisation des comptabilités évolue notamment, en fonction de l'environnement économique local et international, ainsi que des besoins propres des entreprises et de plus en plus de ceux des marchés. Le souci de développer un langage commun et un système de mesures unique à l'échelle mondiale occupe aujourd'hui une place centrale dans les débats sur la normalisation comptable internationale.

Hoarau et telle (Telle, 2007). De leur côté, démontrent qu'aujourd'hui plus de 100 pays imposent ou permettent l'utilisation des IFRS alors qu'à la fin des années 1990 assez peu de sociétés utilisaient les IAS comme référentiel unique. Certains envisageaient même que les normes américaines (US gaap) puissent devenir le référentiel mondial. Ce pour quoi la nécessité d'avoir un cadre référentiel commun s'impose pour cadrer les entreprises et orienter leur état financier à la comparabilité internationale. Depuis 21<sup>e</sup> siècles avec l'évolution de la culture de

l'entreprise, il est opportun de s'intégrer sur le plan international en vue de se concurrencer vis-à-vis d'autres producteurs pour une bonne émergence de l'entreprise sur le plan international. Pourtant, les gestionnaires des entreprises sont caractérisés par un comportement évasif visant à présenter les états financiers conformes aux normes standard pour besoin du fisc ; oubliant que ce comportement criant échappe à la fiabilité et pertinence de l'information financière. Aujourd'hui, l'apport du système comptable OHADA dans la gestion des entreprises modernes n'est plus à démontrer, dans le sens où les relations économiques internationales exigent un langage courant commun pouvant aider l'ouverture vers le monde extérieur. Or pour y parvenir, le cadre comptable OHADA reste un instrument pouvant intégrer les investisseurs étrangers d'où sa nécessité d'adoption dans les pays d'espace OHADA.

Abdollah (Cissé, 2004) démontre qu'après dix ans d'existence, dresser un bilan de l'OHADA paraît prématuré et fastidieux. Certes, des réalisations importantes ont été faites, en application du traité de l'OHADA. Toutefois, les raisons invoquées pour tenter de défendre l'OHADA après dix d'existence n'empêchent nullement de procéder à un bilan d'étape en considération des activités menées par les instances communautaires. Houda Affes et Antonello (Antonello, 2007). À l'image des phénomènes de mondialisation et de globalisation des marchés de capitaux de ces dernières années, le monde de la comptabilité s'affaire activement à l'harmonisation comptable internationale espérant que cette dernière aboutira en la création des normes comptables susceptibles d'améliorer la comparabilité des états financiers.

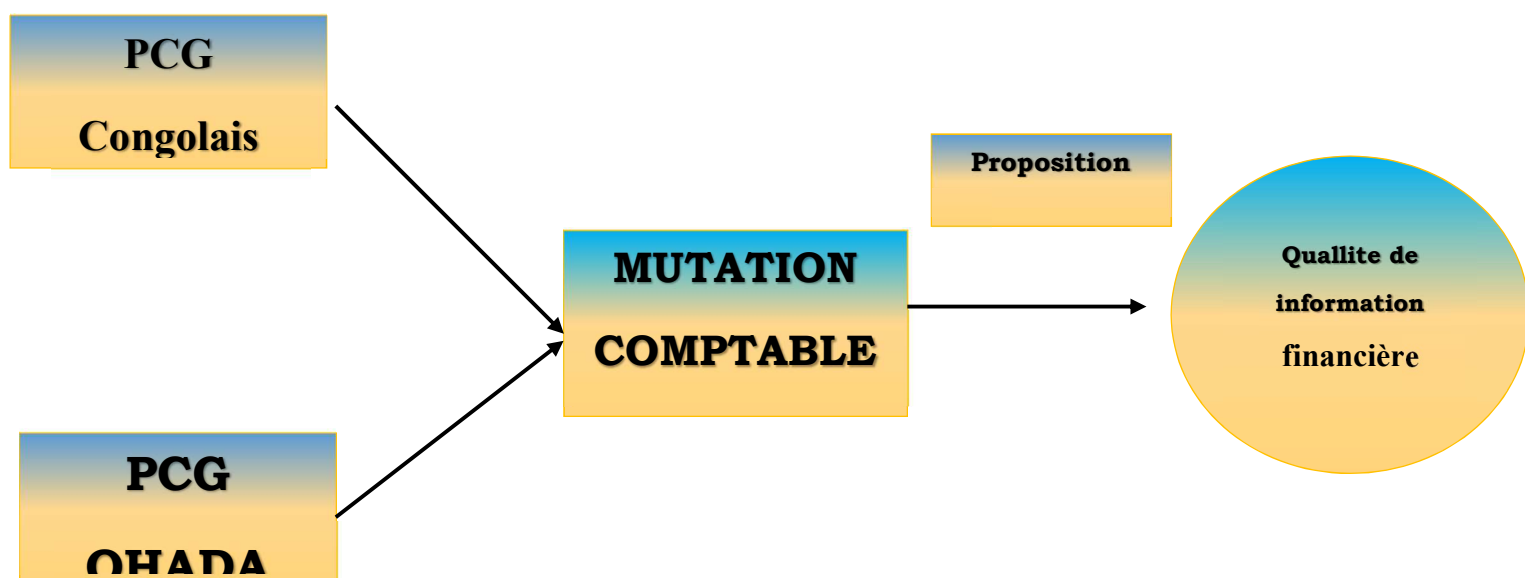
Le plan comptable OHADA apparaît donc comme un plan dont les gestionnaires des entreprises quels que soient leurs comportements en Afrique en général et en RD Congo en particulier devraient s'imprégner avec assiduités pour s'ouvrir vers l'extérieur, car étant un plan régional, d'autant plus qu'aucun plan comptable national n'est capable de communiquer avec les parties prenantes externes, Pourtant, la comptabilité est un langage qui nécessite la lecture pure et simple des états financiers par les lecteurs étrangers. D'où son importance d'adaptation quel que soit son bilan de la moindre période qui nécessite d'ajuster en vue d'améliorer la qualité de l'information financière produite au sein des entreprises publiques.

Force est de constater que cette littérature accorde beaucoup d'importance sur la mutation comptable du système comptable général congolais au système comptable OHADA ou les besoins prééminents d'adapter la tenue des écritures comptables et présentations des états financiers aux normes standard pour améliorer la qualité de l'information financière dans les

entreprises publiques congolaises reste précaire. Aux vu de ce qui découle de notre investigation, il en ressort la proposition de notre recherche :

- ✓ **Proposition : La mutation comptable PCGC/OHADA contribuerait à l'amélioration de la qualité de l'information financière dans les entreprises publiques.**

Figure: 1 Modèle de recherche



Source: Nous même

**Interprétation du figure:** En observant ce figure n°1 ici-haut du modèle global de la recherche, il se dégage que réellement la mutation comptable du PCGC vers OHADA dans les entreprises publiques congolaises est effective, et par conséquent contribuerait à l'amélioration de la qualité de l'information financière.

## 1.2 Choix méthodologique de la recherche

Notre recherche adoptera une démarche exploratoire, adossée de l'approche épistémologique interprétativiste. Nous utiliserons une méthode qualitative, celle-ci consistera à partir d'un guide d'entretien que nous aurons élaboré, à recueillir les données sur le terrain auprès de notre échantillon d'étude constitué de dix (10) entreprises publiques en RD Congo. Pour effectuer cette l'analyse, les données traitées ici ont été recueillies grâce à l'utilisation des outils opérationnels que sont l'entretien et la documentation.

- **Retranscription des données**

Les entretiens ont été audio enregistrés. Ensuite, nous avons procédé à une retranscription aboutissant à des *verbatim*. D'après (Gale, 2013) la retranscription reste une étape fondamentale dans le processus de traitement et d'analyse des données qualitatives. Par-là suite, nos fichiers transcrits ont fait l'objet d'une analyse du contenu qui consiste à parcourir le

corpus, fragment par fragments, afin de repérer et identifier les thèmes émergents des données (Gotteland., 2008). A partir de logiciel *Nvivo 10*, nous avons procédé aux différents codages (à priori et à postériori).

- **Description des sources des données**

Les données d'enquête enregistrées dans cette recherche, ont une durée moyenne de 17 min et 3 secs, c'est pourquoi dans les lignes qui suivent nous décrivons un tableau qui renseigne les sources des différents entretiens effectués en indiquant : le nom de l'entité, nom des répondants, le poste occupé, la date et la durée de l'entretien. Pour cette analyse qualitative, les données des entreprises issues de différents secteurs d'activité comme nous le présentent le ci-dessous. Les interviewés ont des profils variés et nous nous sommes arrêtés à ce nombre du fait de l'indisponibilité de la plupart des personnes sollicitées qui nous proposaient des rendez-vous loin des délais impartis pour notre travail. Chaque entretien a duré en moyenne 17 minutes et a été retranscrit dans son intégralité, aboutissant ainsi à l'obtention d'un corpus de 20 pages (19 814 mots).

- **Ancrage théorique de la recherche**

Les orientations des courants des théories des auteurs orientent cette recherche de manière à prendre position, par rapport au choix d'une école à laquelle appartient nôtre approche théorique. Dans cette recherche, nous allons effectuer une confrontation des théories des auteurs en vue d'opter les théories qui cadre mieux avec cette recherche. Pour mieux comprendre cette recherche, l'étude de relation entre la mutation comptable PCGC vers OHADA et qualité de l'information financière nécessite de recourir à deux théories différentes qui seront développées tout au long de cette étude en occurrence :

- **Théorie d'agence :**

Contrats par lesquels une entité (le principal) fait appel à une autre personne (agent) pour exécuter, en son nom une tâche quelconque impliquant une délégation de pouvoir de décision à l'agent (relation d'agence) (Jensen&Meckling, 1976) elle constitue la perspective théorique la plus dominante, car elle envisage l'entreprise comme un nœud de contrat qui donne naissance à une relation dite d'agence, s'appliquant à des différentes parties prenantes. Elle est une théorie permettant de réduire à étudier l'asymétrie de l'information et les divergences d'intérêts et motivation pouvant coexister entre l'agent et le principal. C'est pourquoi, l'apport de cette théorie dans notre recherche est de réduire l'asymétrie d'information entre les gestionnaires du

conseil permanent de la comptabilité au Congo (CPCC) et les gestionnaires financiers d'entreprises publiques congolaises en vue de réduire les couts d'agence pour garantir l'utilisation correcte du plan comptable uniformisé en vue d'atteindre les objectifs assignés et niveau de la performance souhaitée.

### Théorie des Partie prenantes

Elle est une théorie développée très souvent par **Freeman en 1984** est paradoxalement convoquée dans le champ de l'éthique des affaires, elle est une théorie aujourd'hui au centre des débats. Elle sert aussi à des discours et actes liés aux politiques de responsabilité sociale des entreprises, une partie prenante se définit tout d'abord au regard d'intérêts convergents. (Freeman,1984). elle est une théorie des organisations qui nécessitent la prise en compte de plusieurs catégories socioéconomique pour la réalisation d'une activité quelconque, dans le cadre de notre étude, les entreprises doivent participer à la prise des décisions stratégiques, de ce fait la mutation comptable aide les parties prenantes externes qu'internes dans leurs prise des décisions et améliorer la qualité de l'information financière lors de la préparation des états financiers, car le système comptable constitue un outil d'information et de communication fiable des parties prenantes .

## 2. RESULTATS ET IMPLICATIONS MANAGERIALES

### 2.1 RESULTATS DE LA RECHERCHE

Le Tableau 1 ci-dessous présente la situation des entreprises selon qu'elles utilisent ou non, le nouveau plan comptable OHADA en RD Congo. Mieux encore, il y ressort les difficultés auxquelles font face celles qui utilisent ce nouveau plan ainsi que des éventuelles solutions qu'elles proposeraient eu égard à ces difficultés.

**Tableau 1 : Matrice à condensée de l'évidence d'une mutation comptable au sein des entreprises publique en RD Congo**

	<b>Évidence mutation comptable</b>	<b>Difficultés application OHADA</b>	<b>Piste amélioration entraves actuelles</b>
<b>Interviewé 1</b>	« on s'intéresse moins à ce plan OHADA qui vient de voir le jour chez nous ici en RD Congo. » « nous sommes encore avec l'ancien plan comptable PCGC » « mais on nous dit déjà qu'on présentera nos états financiers prochainement avec ce plan OHADA ».	« on ne saura pas vous dire si tous se passe bien ici avec OHADA, car nous ne l'exploitons pas vraiment »	« c'est pourquoi nous déplorons une formation accélérée en ce plan »  « donc on est obligé d'apprendre à travers des formations que l'Etat organiserait on attend vraiment »

<b>Interviewé 2</b>	« Je dirais oui à cette question, mais d'une manière partielle. Parce que il y'a encore certains aspects qui ne sont pas prise en compte dans notre entreprise » « actuellement après accession de la RD Congo à l'OHADA, depuis plus de 10 ans n'importe quelle entreprise ou société est obligé de se conformer à OHADA »	« laissez moi vous dire que tous ne se passe pas encore bien avec OHADA, Je dirais non, parce qu'il y'a encore d'autres éléments que vous avez cités ci-haut le cas de notes annexes et bien d'autres qui ne sont pas encore utiliser dans notre entreprise »	« Bon j'aurais proposé que selon moi qu'il ait des formations et atelier de renforcement des capacités en cette matière, pour nous rendre eheee plus habituer de l'utilisation des différents éléments que nous avons eu à rencontrer dans OHADA qui n'étaient pas en PCGC. »
<b>Interviewé 3</b>	« Donc nous avons aussi basculé également vers ce système comptable »	« la présentation des états financiers ou son utilisation n'est pas encore commode conformément aux nomenclatures de l'OHADA»	« les besoins prééminents en formation comptable de l'OHADA demeurent une solution pour rendre notre entreprise performante. l'Etat peut programmer «
<b>Interviewé 4</b>	« c'est depuis plus de dix (10) ans d'ailleurs si je ne me trompe pas que notre entreprise avait mutée du PCGC vers OHADA »	« un nouveau plan qui est arrivé sous peu là nous avons encore des difficultés, surtout sur la présentation de ces états financiers où on s'informe encore. »	« une formation en la matière serait importante pour s'aligner mieux à ces nouvelles normes. »
<b>Interviewé 5</b>	« Sous ce contexte également notre entreprise avait aussi muté vers ce système comptable actuellement d'actualité et en vigueur dans notre pays. »	« OHADA étant un plan qui vient d'être implémenter qui s'ouvre vers l'extérieur actuellement a beaucoup d'obligations. Donc pour mieux se situer il faut être informé de tout, donc c'est la petite difficulté que nous avons »	« proposer à notre gouvernement d'établir une formation de formation de tous les comptables et financiers sur le plan comptable OHADA en vue de l'informatisé et l'uniformiser ».
<b>Interviewé 6</b>	« Eheeee donc je peux dire que c'est depuis d'ailleurs presque 5 ans que nous présentons nos documents en se conformant à l'OHADA. »	« mais sa nécessite encore beaucoup d'approfondissements »  « les difficultés seraient beaucoup plus l'appropriation par le gouvernement de ce plan comptable OHADA »	« des séries des formations et sensibilisations auprès du gouvernement bien sûr à travers nos chefs serais bien pour maitriser plus cet outil qui vient de voir les jours ici chez nous en RD Congo comme ailleurs. »
<b>Interviewé 7</b>	« depuis beaucoup des temps on nous dit toujours de l'avènement de ce fameux plan comptable. Mais jusqu'à ici l'application n'est pas effective, car eh eh eh on n'a pas encore connu ce plan ici chez nous »	« c'est ne pas encore d'application ici chez nous, donc difficile de parler des difficultés »	« notre difficulté se focalise sur la formation en OHADA avant de l'utiliser on avait déjà informé même notre hiérarchie. Nous espérons d'ici-là ils vont répondre »

<b>Interviewé 8</b>	« hum à ma connaissance, eeh j'ai juste entendu et suivi aussi qu'il avait mutation du plan PCGC comme vous avait dit vers plan comptable OHADA. Mais ici chez nous nous utilisons toujours PCGC »		« nous sommes obligés seulement de passer à des formations, nous devons être formé au nouveau système »
<b>Interviewé 9</b>	« Effectivement vraiment comme vous le connaissez actuellement pour présenter les états financiers conforme à l'OHADA demeure une nécessité. »	« lorsque eheeee on fait face à deux systèmes comptables il se pose un problème de rapprochement »  pour nous qui avons été formé suivant un système donné et que d'un seul coup on vous fait voir que voilà il y'a déjà un nouveau système, sa crée une certaine frustration	« la première proposition c'est d'abord de créer un cadre consultatif ou un cadre de formation que les différents comptables notamment les comptables des entreprises publiques puisse être remis à niveau au moins »  « Après formations on pourra voir à notre niveau comment intégrer de façon plus facile et efficace toutes les normes comptables actualisées. »
<b>Interviewé 10</b>	« Hum vraiment monsieur ici chez nous c'est grave, on s'intéresse seulement à produire les rapports financiers et paie des agents, dire s'il y'a eu mutation comptable vers OHADA je ne pense pas vraiment. »	« les difficultés jusqu'à ici c'est en termes des formations et accompagnements. »	« seulement les formations adéquates pour s'y retrouver, vous voyez c'est un nouveau plan comptable qui viens à peine d'arriver il faut apprendre un peu seulement »

Source : auteur à partir de Nvivo 10.

**Interprétation du tableau :** En observant notre tableau n°1 ici-haut, il se dégage que : L'évidence de la contribution de la mutation comptable PCGC/OHADA n'est pas effective dans les entreprises publiques congolaises, car sur l'ensemble de 10 entreprises publiques enquêtés soit 100% de l'échantillon seuls 6 entreprises ont muté vers cette nouvelle donne soit 60% de l'échantillon et 4 entreprises soit 40% de l'échantillon n'ont pas muté vers la nouvelle donne qui est le plan comptable OHADA. Ce qui laisse à désirer sur l'amélioration de la qualité de l'information financière.

Néanmoins, celles qui ont muté sur la nouvelle donne soit 60% d'entreprises éprouvent encore des difficultés quant à son utilisation. Cependant, elles estiment évident de basculer tout en organisant des sessions des formations pour son utilisation. Donc, sa contribution par rapport au PCGC laisse croire grâce à sa présentation des états financiers aux exigences internationales qui leurs imposent de basculer vers ce plan en vue de présenter les états de synthèses conformément à la réglementation en vigueur. Le tableau 11 de matrice à condenser des enquêtés ici-haut le démontre avec des expressions telle-que : « *actuellement présenter les états financiers conformément à l'OHADA demeure la règle* ». ; « *nous avons aussi*





Vu l'importance de la comparabilité des états financiers sur le plan international, il serait souhaitable que les gestionnaires financiers des entreprises publiques congolaises d'une part et d'autre part l'État congolais à travers son conseil permanent de la comptabilité au Congo s'imprègne considérablement de la qualité de l'information financière lors de cette mutation comptable PCGC/OHADA. Il y aurait nécessité des beaucoup des travaux préalables en amont : Conférences, séminaires, travail, mémoires des étudiants conduisant à un avis technique, amenant le débat au cœur de la question avant de passer du PCGC au SYSCOHADA Avec des formations et informations, car la mutation comptable PCGC/OHADA s'implémente avec beaucoup des difficultés dans les entreprises publiques congolaises et par conséquent la qualité de l'information financière n'est pas adaptée au standard international.

## CONCLUSION

Parvenu au terme de cette analyse, sommes parti d'un problème très profond lié à la qualité de l'information financière lors de la mutation comptable PCGC/OHADA. Malgré les efforts fournis par l'État Congolais pour muter vers un système comptable au standard international, la qualité de l'information financière produite par les entreprises publiques congolaises demeure un problème majeur à résoudre en RD Congo.

Pour apporter une contribution modeste à la résolution de ce problème, l'objet de cette recherche est de mettre en exergue la contribution de la mutation comptable PCGC/OHADA sur la qualité de l'information financière. De cette problématique, se dégage la question de recherche suivante : **comment la mutation comptable PCGC/OHADA contribue-t-elle à l'amélioration de la qualité de l'information financière dans les entreprises publiques en RD Congo ?** Hormis l'introduction et cette conclusion ce papier est subdiviser en deux grandes partie d'une part la revue de la littérature et choix méthodologique et d'autre part les résultats et les implications managériales de la recherche. L'objectif principal de ce travail consiste à : Comprendre comment la mutation comptable PCGC/OHADA améliore la qualité de l'information financière dans les entreprises publiques en RD Congo. Pour atteindre cet objectif, nous avons fait une revue de littérature en prenant les idées des auteurs qui ont théorisé sur la mutation comptable vers OHADA, puis nous avons formulé une proposition de la recherche notamment :

- ✓ *Proposition : la mutation comptable PCGC/OHADA contribuerait considérablement à l'amélioration de la qualité de l'information financière dans les entreprises publiques congolaises.*

La méthode consistait d'abord un rapprochement des réponses reçues lors des entretiens semi-directif pour établir des diversifications à l'issue des analyses effectuées. Sommes parvenus aux résultats suivants : La mutation comptable PCGC/OHADA améliore la qualité de l'information financière dans les entreprises publiques congolaises. Car les opérations comptables sont rendues capables et faciles; dans OHADA, ces éléments permettant aux gestionnaires de bien prendre les décisions en respectant les normes initialement préétablies sous peine des sanctions , les normes, structures apportent l'amélioration dans OHADA que PCGC, car était clairement ici bien par rapport à l'ancien système qui est PCGC ; ces éléments de l'OHADA par rapport au PCGC améliorent la lecture des états financiers, le système comptable OHADA est un peu adapté de la manière dont les états financiers doivent être présentés et même les grands principes comptables.

Pour atteindre ces objectifs susmentionnés, et aboutir à ces résultats nous avons mené cette étude avec approche qualitative et la démarche exploratoire en nous inscrivant dans la posture épistémologique interprétatiste. Outre la technique documentaire, avons recouru au guide d'entretien semi-directif pour la récolte des données de la présente recherche, et l'analyse de contenu manuel et automatisée à travers le logiciel NVIVO10 comme technique d'analyse des données. La stratégie de recherche recourue est l'étude de cas holistique. Pour mieux comprendre la contribution de la mutation comptable PCGC/OHADA sur la qualité de l'information financière, avons effectué dix (10) entrevues auprès des gestionnaires financiers d'entreprises publiques congolaises, la contribution de cette démarche est qu'elle nous a permis de comprendre les difficultés de produire une bonne qualité de l'information financière lors de la mutation comptable PCGC/OHADA. Les résultats ainsi obtenu confirment à tout égard à nos attentes scientifiquement et permet aux entreprises publiques d'une part et le conseil permanent de la comptabilité au Congo d'autre part, de veiller véritablement sur l'application stricte et effective de l'OHADA dans les entreprises publiques pour améliorer la qualité de l'information financière sur le plan international.

Ce travail étant l'œuvre humaine, ne manque pas d'imperfections, c'est pourquoi il fait l'objet de plusieurs limites notamment la subjectivité des répondants. Connaissant que ce domaine est plein de croissance en RD Congo, nous pouvons couronner notre travail en laissant les ouvertures pour les travaux futurs pour l'élargissement de ce champ d'investigation.

## BIBLIOGRAPHIE

- Abdelmajid&Abdelghani. (2021). *Impact de COVID 19 et la juste valeur de l'information financière en IAS/IFRS*. Revue international d'économie numérique.
- Alphonse, B. e. (2018). Diversités des politiques d'adoption des IFRS: L'harmonisation financière est-elle possible?
- Antonello, H. A. (2007). Les déterminants de l'adoption anticipée des normes comptables internationales: Choix financier ou opportunisme?
- Bakhom, M. (2011). Perspectives Africaines d'une politique de la concurrence dans l'espace OHADA.
- Bampoky, B. (2017). Effets d'un usage d'ERP sur les pratiques comptables normées dans le contexte de l'OHADA. *CAIRN INFO*.
- Baribeau. (2009). Analyse des données des entretiens du groupe. 138.
- Chakib, T. (2011). Normalisation comptable internationales et reforme comptable en algerie. P1.
- Cissé, A. (2004). L'harmonisation du droit des affaires en Afrique:l'experience de l'OHADA à l'epreuve de sa première decenie.
- Conchon, A. e. (2005). Traitement et analyse des données qualitatives.
- David. (2005). Une anlyse à partir de l'étude de l'activité d'enseignants. 9.
- Dumontier, F. e. (2015). Qui a le plus profiter de l'adoption des IFRS en France?
- El, S. (2014). Méthodologie de recherche par étude de cas en sciences de gestion au maroc. 6.
- Feudjo, J. (2010). Harmonisation des normes africaines(OHADA) et internationales( IAS/IFRS): Une urgence ou une exigence? *CAIRN. INFO*.
- Fossi&Al. (2020). *L'organisation de la fonction comptable et délais de communication de l'information comptable et financière: Une étude empurique en contexte camerounais*. Revue du contrôle de la comptabilité et d'Audit.
- Gale. (2013). using the framework method for the analysis of qualitative data in multi-disciplinary health research. *BCM Medical Research Methodology*.

Geneviève. (1999). Vingt ans de normalisation Comptable et le PCG: Son influence dans les pays d'afrique francophone. *CAIRN. INFO*.

Gonné&Al. (2021). *Contrôle de la qualite de l'information comptables et financiere relative aux investissements immateriels par le conseil d'administration : une analyse en contexte de marche financier inactif*. Revue Africaine du management.

Gotteland., G. P. (2008). méthodologie de la recherche : Réussir son mémoire ou sa thèse en sciences de gestion.

Houkou&Al. (2022). *Influence de l'organisation de la fonction comptable sur le délai de communication de l'information comptable et financière des unités de santé périphérique au Benin*. Revue international de sciences de Gestion.

Inès. (2010). *L'adhésion de la république démocratique du congo ( RDC) à l'OHADA*. Revue congolaise de droit et des affaires.

Issam. (2020). *L'influence des marchés financiers sur la normalisation comptable: Une lecture historique*. International Journal of innovation and applied.

Jensen&Meckling. (1976). Théorie de l'agence.

Kadouamai. (2016). Qualité informationnelle des agrégats comptables et décisions financières des PME africaines non cotées: cas du cameroun. *CAIRN.info*, 143-158.

Kamavuako. (2021). Les difficultés rencontrées par les PME lors de la mutation comptable PCGC/OHADA: Etude exploratoire des PME Congolaises. *HAL*.

Kamavuako&Al. (2020). *L'Enseignement de la Comptabilité OHADA en République Démocratique du Congo : Analyse des difficultés rencontrées par les enseignants des écoles secondaires de la ville de Kinshasa* . Revue internationale du Chercheur.

Kermouni&Al. (2023). *Impact des normes internationales d'Audit sur la qualité d'information financière et comptable: étude des cas dans un etablissement public a gestion spécifique*. Revue des sciences commerciales.

Kiyindou, A. (2010). Congrès de la société des sciences de l'information et de la communication. 291.

- Kouame. (2023). *Le dispositif de normalisation comptable dans la zone Ohada: un état des lieux*. Revue française d'économie et de Gestion.
- Madou. (2020). *La gestion comptable des institutions financières Islamiques dans l'espace UEMOA: Réalités et perspectives*. Revue Congolaise de Gestion.
- Mayimbi, K. e. (2020). L'enseignement de la comptabilité OHADA en république démocratique du Congo: Analyse des difficultés rencontrées par les enseignants des écoles secondaires de la Ville de Kinshasa. *Revue international du chercheur*.
- Mbumba&Nzila. (2022). *Des quelques innovations apportées par le Système Comptable OHADA Révisé*. Revue international du chercheur.
- Moussa, M. A. (2020). Normes comptables internationales en afrique:Réalité et opportunités. *Revue d'étude en management et finance d'organisation*.
- Mungunano, E. (2020). Niveau de diffcultés d'adaptation des élèves des humanités commerciales de Kinshasa au système comptable OHADA.
- Murhula&Al. (2021). *Appropriation du système comptable OHADA: Etats de lieux dans les PME Congolaises*. Revue internationale des sciences de Gestion.
- Murhula, B. e. (2021). Appropriation du système comptable OHADA: Etat de lieux dans les PME Congolaises.
- Mvogo. (2020). Difficultes de production des etats financiers des très petites entreprises au cameroun. *Revue du controle de la comptabilité et l'audit*, 14.
- MVOGO, J. (2021). *Les Non-dits scabreux des reformes du système comtable normal de l'OHADA de 2017*. Revue française d'économie et de Gestion.
- Nadeau, R. (1999). Vocabulaire technique et analytique de l'épistémologie. *PUF*.
- Nadédjo. (2011). Le SYSCOA et la Pertinence de l'information comptable: Une analyse de la pratique dans les entreprises togolaises. *HAL*.
- negura, L. (2006). L'analyse de contenu dans l'étude des representations sociales. *Théories et recherches*.

- Ngongang&Ngoe. (2021). *Caractéristique de l'organisation comptable et qualité de l'information comptable et financière produite par les PME: Le cas du Cameroun*. Revue d'économie, gestion et sociétés.
- Noël, C. (2010). La normalisation comptable internationale analysée comme un processus politique.
- Ny.JF, L. (2005). apprentissage et activités psychologiques. . *Revue française de pédagogie*.
- Randa, D. e. (2006). Adoption volontaire des IFRS, asymétrie d'information et fourchette de prix: L'impact du contexte informationnel.
- Santamaria, J.-B. (2011). Rupture politiques et mutations comptables d'hesdin en Artois au XIV e Siècle. *Revue d'histoire des comptabilités*.
- Tadjudje, C. e. (2009). Vers une culture mondiale de l'entreprise.
- Tatsi, N. e. (2022). Arimage des normes OHADA et IFRS: Une analyse de la perception des dirigeants d'entreprises au Cameroun. *revue internationale des sciences de gestion*.
- Telle, H. e. (2007). IFRS: Les normes comptable du nouvel ordre économiques global?
- Temomo&Al. (2023). *Le basculement du SDYSCOHADA vers les normes IAS/IFRS enjeux et perspectives dans les entités d'Afrique subsaharienne:Un mariage ou un divorce?* Revue recherche en science de gestion.
- Thomas, A. e. (2015). A quoi sert l'épistémologie dans la recherche en sciences de gestion ? un débat revisité. *Le libellio*, 13-27.
- Toko, J. (2011). Le Franc CFA et le système comptable OHADA: Instruments de domination ou de développement des économies de la wone Franc? *CAIRN. INFO*.
- TOSSAVI, P. (2013). L'insertion du droit de l'ohada en RD Congo: les roses et les épines. *revue de l'ERSUMA*.
- Vandernoot. (2013). La comptabilité publique belge et ses implications par rapport aux normes internationales. *La revue du financier*.
- Virieux, R. (1972). Introduction à l'épistémologie.

Waffeu, D. (2021). SYSCOHADA révisé vers les normes interanationales. *Revue internationale des sciences de Gestion*.

Wandji. (2021). Difficultés d'implentation du SYSCOHADA révisé dans les entreprises camerounaises. *International journal of Accouting, Finance; Auditing, Management and Economics*.

zinsou&Al. (2021). *Contribution du SYSCOHADA Révisé à l'amélioration de la qualité d'information financière et comptable dans la prise des décisions des micro, très petites, petites et moyennes entreprises béninoises*. HAL OPEN SCIENCE.